

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil: la voleuse d'enfant de Mouila neutralisée par les gendarmes

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil Gabon

EN cavale depuis le 9 février dernier, après son évasion de la prison centrale de Mouila et alors qu'elle se trouvait en suivi psychologique au CHR local, Mathilde Moussavou Massende a été interpellée par les éléments de la brigade de gendarmerie de Port-Gentil, le 4 mai passé. Il est vrai que les suspicions relatives à sa présence dans la capitale économique commençaient à alimenter les conversations depuis quelque temps. Fort des renseignements qui circulaient déjà à ce propos, le commandant de la Légion Ouest de gendarmerie, le colonel Corneille Didjienga, a mis en branle ses troupes, de sorte à procéder à l'interpellation de la fugitive dans les plus brefs délais. Le procureur de la République près le tribunal de première

instance de Port-Gentil ayant, entre-temps, été mis au fait de la situation. De fil en aiguille, le commandant de compagnie de Port-Gentil, le capitaine Thierry Bonda Boundzanga, et ses éléments ont pu mettre la main sur Mathilde Moussavou Massende, mardi dernier. Sans attendre, hier matin, la kidnapeuse d'enfant a été transférée à Mouila, en passant par Lambaréné par voie fluviale. Aussi Mathilde Moussavou Massende a-t-elle directement regagné la prison centrale du chef-lieu de la province de la Ngounié. Pourquoi volez-vous des enfants? Comment vous êtes-vous évadée du centre de détention de Mouila? Comment avez-vous fait pour vous retrouver à Port-Gentil? "Je ne kidnappe pas les enfants pour leur faire du mal, mais pour les garder, dans la mesure où moi-même je n'arrive pas à en donner naissance. Chaque fois que je

contracte une grossesse, celle-ci n'arrive jamais à son terme pour des raisons que je ne maîtrise pas. Du vivant de ma mère, elle a essayé de me traiter, mais tout s'est écroulé à sa mort, en 2013. Je me suis évadée de la prison de Mouila, parce que j'étais chez le psychologue, et je ne savais pas que j'allais retourner en prison. Voilà pourquoi j'étais animée par l'envie de quitter Mouila. Et pendant mon parcours, les agents ne m'ont pas contrôlée, à chaque poste de contrôle, le chauffeur s'en occupait", a-t-elle expliqué aux gendarmes devant la presse.



Photo : Jean Paulin Allogho

Mathilde Moussavou Massendé dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Port-Gentil.

Ndjolé: des mineurs libres après un viol en réunion

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

TROIS adolescents identifiés comme N.M., G.N.N. et O.O.D., ont été déferés devant le parquet de Lambaréné le 3 mai dernier. Ils seraient les auteurs d'un viol en réunion commis à Ndjolé, le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné, sur la nommée N.J., elle aussi d'âge juvénile. Les faits rapportés par une source proche du tribunal de première instance de Lambaréné se sont produits, le 30 avril dernier. R.O. et M.I., deux jeunes filles sont dans les préparatifs de leur 17e anniversaire. Mais faute de moyens financiers, elles ne peuvent organiser les réjouissances en plein centre-ville de Ndjolé car, le lieu retenu pour la circonstance leur coûte cher. C'est ainsi que deux jeunes garçons surnommés Matchado et Tchapalo – qui ont pourtant interdiction de prendre

part à la fête –, parviennent à convaincre tout le groupe d'aller festoyer en pleine forêt. La proposition est aussitôt acceptée par les intéressés. Parmi les invités au lieu retenu, qui sera d'ailleurs parfaitement décoré, la jouvencelle N.J. Sauf qu'après avoir mangé, bu et dansé, N.J. qui aurait pris un verre de trop, ne tient plus sur ses jambes. Elle se serait écroulée sur le chemin du retour. En présence de N.M., G.N.N. et O.O.D., qui l'auraient transformée, pendant près d'une heure, en objet sexuel au cours d'un viol en réunion. Lundi dernier, à la faveur de leur présentation devant le juge d'instruction, aucun des mis en cause n'a été placé sous mandat de dépôt. Sans doute du fait de leur âge. Mais comment prévenir ce type de crime chez des délinquants sexuels mineurs? D'autant que rien ne garantit que le "trio maléfique" ne va pas récidiver.

PROGRAMME DES OBSEQUES DE



Monsieur Jacques KOUAMBA

DU 07 AU 09 MAI 2021

JOURNÉE DU VENDREDI 07/05/2021

- 10h00 : levée du corps à GASEP-GA
- 10h45 : arrivée à la cité AMISSA (Angondjé)
- 11h00 : recueillement et dépôt des gerbes de fleurs
- 20h00 : début de la veillée
 - Offices religieux
 - Passages des différentes chorales

JOURNÉE DU SAMEDI 08/05/2021

- 07h00 : mise en place ;
- 08h30 : départ pour l'aéroport de Libreville côte GR
- 12h00 : arrivée à Koula-Moutou
 - Escale à Bakélé/MADEBE Georges
- 13h00 : départ pour Pana
- 16h00 : arrivée à Pana et veillée
- 16h30 à 17h30 : programme local

JOURNÉE DU DIMANCHE 09/05/2021

- 08h00 : mise en place
- 08h30 : arrivée des autorités administratives et politiques
- 09h00 : début de la cérémonie
 - Témoignages
 - Mot du Chef de famille
 - Mot des enfants
 - Office religieux
 - Inhumation
- 10h00 : début des pourparlers
- 12h00 : repas
- 13h30 : retour des délégations.

